



CSE : SON RÔLE ET SON FONCTIONNEMENT

Durée : 3 jours

PUBLIC

Élu au CSE, membre de commission et représentant syndical au CSE

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

OBJECTIFS

- Déterminer le rôle d'un représentant du personnel
- Maîtriser le fonctionnement et l'organisation du CSE
- Optimiser les réunions du CSE
- Appréhender les différentes attributions socio-économiques du CSE
- Définir une politique sociale au sein de ses ASC
- Savoir valoriser l'action du CSE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de quiz et de travaux de groupe

INTERVENANTS

Cédric BARRÉ - Peggy THEISS
Nicolas WACKER - Ingrid ADJOVI
Frédérique COURCHÉ

Possibilité d'utiliser le congé de formation économique (page 54)

La connaissance du rôle de représentant du personnel

Le représentant à travers l'histoire

Les 7 rôles d'un représentant du personnel

L'organisation et le fonctionnement du CSE

La composition du CSE : délégation employeur, membres de droit, occasionnels...

L'environnement du CSE

L'organisation du CSE : règlement intérieur, répartition des différents rôles

Les pratiques de réunion

La préparation et le déroulement de la réunion

Le procès-verbal

L'importance du rôle socio-économique

Les domaines d'information et de consultation du CSE

La procédure et les délais de consultation

L'avis du CSE et son utilité

Les moyens du CSE pour exercer ses missions

La BDES

Les droits de recours à l'expertise

Les budgets et leur utilisation

Les heures de délégation, la liberté de déplacement...

Le représentant de proximité

La politique des Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Les ayants droit et les règles Urssaf

Le positionnement social des activités

La valorisation des actions

TARIFS : Syndicat : 220€/jour

CSE : 240€/jour

Entreprise : 250€/jour

Dates prévues à Paris :



12, 13 et 14 janvier

18, 19 et 20 mai

5, 6 et 7 octobre